

REPUBLIQUE DU BURUNDI**MINISTERE DE LA JUSTICE
PARQUET GEENERAL DE LA
REPUBLIQUE.-****MOT LIMINAIRE DU PGR**

Je voudrais porter à la connaissance de l'opinion publique l'état d'avancement des enquêtes judiciaires ouvertes à la suite du déclenchement du mouvement insurrectionnel en date du 26 avril 2015.

Pour rappel, en date du 25 avril 2015, le parti CNDD-FDD a désigné son candidat à l'élection présidentielle qui était prévue au mois de juin.

Le lendemain, un mouvement insurrectionnel a été déclenché dans certains quartiers de la ville de Bujumbura, soi-disant pour s'opposer à cette candidature.

En date du 29 avril 2015, une commission d'enquête a été mise sur pied pour faire la lumière sur les tenants et les aboutissants de ce mouvement.

En date du 20 août 2015, la commission a remis son rapport à qui de droit. Il ressort de ce rapport que ce mouvement insurrectionnel a été organisé par des personnes de plusieurs horizons notamment les organisations membres de la campagne « Halte au 3^{ème} mandat »,

W

certaines médias, certains partis politiques d'opposition, certaines personnalités agissant à titre indépendant, etc.

Pour entretenir le mouvement, d'importants fonds ont été disponibles notamment pour nourrir les insurgés, les rémunérer, acheter les pneus et autres les matériaux utilisés pour l'obstruction des voies publiques, acheter les drogues, etc.

Ces fonds provenaient principalement des organisateurs ci-dessus, de certains hommes d'affaires, etc.

Ce mouvement insurrectionnel était un prélude au coup d'État du 13 mai 2015, qui fut heureusement vite mis en échec.

De l'enquête menée, il ressort que les organisateurs civils du mouvement insurrectionnel étaient constamment en contact avec les responsables des putschistes militaires et policiers. Dans leur plan, le renversement des institutions par un putsch constituait l'ultime étape du mouvement insurrectionnel.

Ici, c'est le lieu de souligner que les médias et certains journalistes ont été parmi les grands soutiens non seulement du mouvement insurrectionnel mais aussi des puchistes.

Il convient de souligner que ce mouvement a causé des dégâts humains et matériels.

Au titre des dégâts humains, l'on peut citer l'enrôlement des enfants souvent drogués dans l'insurrection, la privation des autres citoyens de la jouissance de leurs droits fondamentaux, les assassinats des policiers et des civils qualifiés d'Imbonerakure ou d'Interahamwe, les enlèvements suivi d'assassinats, des traitements inhumains et dégradants notamment l'homme du nom de MISAGO Léonidas brûlé vif à NYAKABIGA sous prétexte que c'était un Imbonerakure....

W

Au titre des dégâts matériels, il convient de signaler la destruction des biens publics et privés, sans oublier des vols d'armes au Commissariat Municipal de Bujumbura.

Les dégâts matériels occasionnés par ce mouvement se chiffrent provisoirement à 51 138 872 956 FBU.

A l'heure actuelle, un bon nombre d'insurgés et des putschistes ont été appréhendés et leurs dossiers suivent leur cours normal en justice. Certains organisateurs de l'insurrection et certains putschistes se sont enfuis à l'étranger.

De là, ils ont commencé à se réorganiser pour parachever ce qu'ils avaient entrepris. C'est dans ce cadre qu'ils ont lancé une cohorte d'assailants sur le territoire burundais à Kabarore en date du 10 juillet 2015.

Le ministère public a des preuves que les assassinats ciblés de ces jours, les jets des grenades aux différents lieux fréquentés, les jets de grenades et autres actes de terreur ont été planifiés par les organisateurs de l'insurrection et autres putschistes en fuite à l'étranger.

Des mandats internationaux ont été lancés et les autres sont en cours de l'être pour faire traduire devant la justice burundaise les auteurs de ces crimes afin que leurs responsabilités pénales et civiles soient engagées.

Je vous remercie.

**LE PROCUREUR GENERAL
DE LA REPUBLIQUE,**

Valentin BAGORIKUNDA.-

